

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		5 dont DGS : 1 H DGAS : 3 F x 1 H					
(B) N° de département :	92	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023		
(C) Nom de la collectivité	Mairie de Meudon	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
	commune	DGS	1		DGS	1	
		DGAS	1		DGAS	1	
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	2	0	Total par sexe en 2023	2	0
Ne remplir que les cases colorées					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
					DGS	1	
					DGAS		3
					DGST		
					Expert de haut niveau- Directeur de projet		
					Total par sexe années antérieures	1	3
					(H = F + G) Total primo par sexe	3	3
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023	1	3
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)		
Au titre du 1 ^{er} cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe			1		
		Nombre d'unités manquantes			Néant	Néant	
		Contribution due					
Au titre du 2 ^{ème} cycle		Nombre minimal de représentant de chaque sexe			0		
		Nombre d'unités manquantes			Néant	Néant	
		Contribution due					

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées